

Entreprendre au féminin

Le palmarès du concours 2007

Deux Haut-Saônoises remportent le premier prix et la Belfortaine Sylvie Bégot leur emboîte le pas.

La deuxième édition du concours « Entreprendre au féminin », organisé par Cré-Entreprendre initiative, a souri aux Haut-Saônoises Célia Bidaut et Géraldine Robert, créatrices de l'agence de coaching en décoration, K-fées Krème. Une société qui apporte aide et conseil dans les domaines de l'ameublement et de la décoration.

En matière de teinte d'intérieur combinant harmonie et palette personnalisée, choix du mobilier, tissus d'ameublement, éclairage et autres solutions de rangement, les deux créatrices ont l'œil et le bon. Leur offre concerne des services aux particuliers privilégiant désirs et plaisirs et des services professionnels proposés en fonction de l'usage des lieux et des contraintes budgétaires. K-fées Krème possède déjà son site Internet à l'adresse www.k-fees-kreme.com. Sur le plan professionnel, elle est déjà référencée au niveau national. Bref, il s'agit d'une TPE entreprenante, prête à voler de ses propres ailes.

« Au sein du jury, on ne s'était même pas posé de question : K-fées Krème s'est naturellement imposée comme une évidence à tous ses membres », explique



Après la tension de l'attente, la Belfortaine Sylvie Bégot savoure la reconnaissance de son travail par un jury régional.

Photo Dahmane Soudani

la vice-présidente du conseil régional Marie-Marguerite Dufay. Les deux lauréates sont rentrées à Vesoul avec un chèque de 5000 €. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée, mardi soir à Besançon, en présence du préfet de région Jacques Barthélemy.

Mesurtek à Chaux en janvier

C'est également une autre candidate du nord de la région, la Belfortaine Sylvie Bégot qui a décroché le deuxième prix. Cette jeune universitaire lance la SARL Mesurtek, spécialisée dans la conception et la fabrication de capteurs pour appareils de mesure destinés à être utilisés dans des endroits inacces-

sibles pour l'homme. Cette TPE ouvrira ses portes, à Chaux en janvier 2008. Les efforts de la Belfortaine ont été récompensés par un chèque de 4000 €.

Le troisième prix ne manque pas d'allant, non plus. À Fraisans dans le Jura, pays des anciennes Forges comtoises, la jeune Bettina Suffanti vient de créer Aqualogia, un pressing écologique et elle a déjà décroché des contrats avec associations sportives et des maisons pour personnes âgées. L'émotion qui s'était emparée de Bettina Suffanti, au moment de prendre possession du trophée et du prix de 3 000 €, montre à quel point son pari a été difficile.

D. S.